



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- un But- une Foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS ET PROGRAMMES DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**PREPARATION DU PASSAGE DU MINISTRE A LA COMMISSION
TECHNIQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

<u>Question</u>	1. Quelle est la part contributive de votre Département dans l'atteinte des OMD ?
<u>Eléments de réponse</u>	
<u>Question</u> <u>Eléments de réponse</u>	<p>1. Quel est le rôle du MFFE dans la mise en œuvre du PNBSF?</p> <p>La mise en place d'un Programme de Bourses de Sécurité Familiale constitue effectivement un axe stratégique de la vision du chef de l'Etat en matière de protection sociale qui est pris en charge à travers la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social.</p> <p>Mon département, à travers le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES) accompagne la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSSN) dans la concrétisation du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) en agissant sur le levier autonomisation économique en vue de promouvoir l'émergence de familles productives aptes à contribuer à une croissance économique inclusive et durable.</p>
<u>Question Posée</u>	2. Est-ce qu'il y a des critères de ciblage des groupes vulnérables pour un transfert transparent et équitable des ressources ?
<u>Eléments de réponse</u>	<p>Mon département a déjà conceptualisé et mis en œuvre avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers des méthodes et outils de ciblage autour de 3 niveaux d'intervention :</p> <p>1 un ciblage géographique basé sur les cinq indices d'accès (Eau,</p>

	<p>santé, Education, Routes et Marchés) pour définir les zones prioritaires ;</p> <p>2 un ciblage communautaire basé sur les capacités organisationnelles existantes dans les quartiers et villages ;</p> <p>3 un ciblage catégoriel permettant d'identifier dans les familles les bénéficiaires potentiels.</p>
--	--

<u>Question posée</u>	3. Que comptez-vous faire pour les services du Développement Communautaire ?
<u>Eléments de réponse</u>	Dans le cadre de l'INPS, il est prévu l'équipement en mobilier et en matériel roulant des services du développement communautaire. De même, un important programme de renforcement des capacités en matière de protection sociale, de suivi-évaluation, de gestion de projet sera mis en œuvre en vue de rendre les rendre plus opérationnels dans la prise en charge des groupes vulnérables. En plus, les programmes et projets mis en œuvre dans mon département, apportent un appui substantiel au service du développement communautaire dans leurs zones d'intervention.

<u>Question Posée</u>	4. Quelle est l'appui de votre département dans la zone nord en termes de financements des projets des populations
<u>Eléments de réponse</u>	Avec l'appui de la coopération luxembourgeoise et du PNUD, mon département à travers le programme d'appui à la mise en œuvre de la réduction de la pauvreté (PRP) a appuyé dans le cadre du volet

opérationnel, les porteurs de projets, à travers les activités génératrices de revenus et l'insertion socio professionnelle des jeunes. Les activités génératrices de revenus (AGR) financées sur le FDL3/PNUD à travers les lignes de crédit sont évaluées à 300 Millions de FCFA. Au total les financements AGR ont touché directement 4046 bénéficiaires dont 3548 femmes, 221 PV-VIH et 277 handicapés. En raison du caractère révolu des lignes de crédit les effets combinés des financements des AGR ont atteint 900 Millions de FCFA couvrant environ 20.230 personnes.

<u>Question Posée</u>	5. Qu'est ce que l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale (INPS)
<u>Eléments de réponse</u>	<p>L'INPS, est un cadre fédérateur des interventions en faveur des groupes vulnérables. Elle s'appuie sur un dispositif institutionnel et communautaire constitué d'une part des plateformes techniques opérationnelles des services déconcentrés de l'Etat et d'autre part des Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC).</p> <p>Elle vise à assurer un meilleur ciblage des groupes vulnérables, une valorisation du potentiel productif des familles et une responsabilisation intégrale des acteurs à la base.</p>

<u>Question Posée</u>	6. Qu'est ce que le Programme Intégré de Développement Economique et Social (PIDES)
<u>Eléments de réponse</u>	<p>Le PIDES est un Programme financé par la Coopération Italienne. Ses activités seront mises en œuvre dans les régions de Dakar et Kaolack.</p> <p>L'objectif Général du PIDES est de contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier le 1° et le 3° par la promotion du développement local et de la protection sociale.</p> <p>Spécifiquement, le PIDES veut :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les femmes et les jeunes à travers des actions qui facilitent la promotion socio-économique, la protection sociale et la prise en compte du genre en cohérence avec les plans de développement intégrés des CL dans les régions de Dakar et Kaolack ; ✓ Renforcer les capacités du Ministère de la Femme pour le développement communautaire et la planification participative des activités de protection sociale ; ✓ Appuyer le Comité de gestion et d'harmonisation des interventions des partenaires institutionnels et des acteurs à la base au niveau national, régional et local.
	<p>Qu'est ce que c'est le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES)</p>
	<p>Le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES) consolide et renforce les acquis du PRP dans les régions de Louga, Saint Louis et Matam tout en élargissant ses domaines d'intervention vers la zone centre notamment les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick, Diourbel, Thiès.</p> <p>L'objectif global du programme est de contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social à travers le renforcement des dynamiques locales de développement économique et social et l'appui à l'Initiative Nationale de Protection Sociale des Groupes Vulnérables, pour une croissance économique inclusive.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives de développement économique locale au profit des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention du programme sont promues ; • Le dispositif de financement de l'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP est renforcé et élargi ; • La Protection Sociale des groupes vulnérables pour une

Croissance Economique inclusive est accrue et élargie ;

- Le pilotage stratégique de la SNDES et le suivi de la pauvreté pour la promotion du développement humain durable sont assurés.

Le démarrage du programme est prévu en Novembre 2013.